

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

12 juin 2025

Domaine du Lazaret - 223 rue du Pasteur Benoît -34000 Sète

Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante, sur convocation du 26 mai 2025, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le jeudi 12 juin 2025 au Domaine du Lazaret - 223 Rue du Pasteur Benoît -34000 Sète.

Présents inscrits : voir feuille d'émargement

Décompte des votants :

Sur 343 associations et fondations invitées on décompte :

- 323 adhérents à jour de leur cotisation
- 109 adhérents votants, présents ou représentés

Les statuts n'imposant pas de quorum pour une Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale peut donc valablement statuer.

Ordre du jour :

Rapport moral

Rapport d'activité

Accueil des nouveaux salariés

Rapport Financier 2024

Orientations et Budget 2025

Elections des administrateurs au collège national du conseil d'administration

Accueil des nouveaux adhérents à la Fédération

Clôture de l'assemblée générale

Isabelle Richard présidente du conseil d'administration accueille et remercie tous les participants puis les points fixés à l'ordre du jour sont traités, après désignation du bureau de l'assemblée.

1. DÉSIGNATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La proposition est la suivante :

Président : Éric Yapoudjian

Scruteurs : Daniel Speckel et Bruno Ponson

Secrétaires : François Bach, Laurent Vidal

- **Approbation du bureau proposé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

2. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Isabelle Richard, présidente de la FEP, introduit cette AG avec son rapport moral (publié sur le site internet).

En introduction Isabelle Richard, présidente de la FEP, sollicite tour à tour chacune des 6 régions FEP pour que les membres présents dans l'assemblée se distinguent. De même elle présente nos partenaires pendant ces journées: La Fondation du protestantisme, le groupement d'achat Le cèdre, Oïkocrédit et la Librairie protestante. Le groupe des salariés de la FEP se présente pour terminer.

La présidente présente son rapport moral.

Une année 2024 éprouvante par les guerres, les attaques de la démocratie, avec une militarisation reléguant au second plan l'urgence sociale et écologique. Les personnes déplacées sont plus de 120 millions. La précarité progresse et la peur nourrit le repli sur soi et le rejet de l'autre.

Dans ce contexte, la tentation est grande de céder au découragement. La Fédération de l'Entraide Protestante, avec ses membres et partenaires, a choisi la voie de la fraternité, de la justice, et de la dignité humaine. Une voie portée par les quatre mots qui nous guideront tout au long de ces Journées : Espérer, Oser, Construire, ENSEMBLE.

L'espérance n'est pas une posture naïve ou passive, mais une énergie vivante qui s'incarne et se nourrit dans notre lien fédératif. En 2024, cette espérance s'est illustrée de multiples manières. Elle évoque une rencontre avec une habitante d'Odessa, en Ukraine, lors d'Eurodiaconia qui, malgré une situation dramatique, témoignait de son espérance, dans la joie, la bienveillance et la prière.

Oser, c'est répondre à l'appel reçu, avec audace et détermination. Ce n'est pas provoquer, mais avancer malgré les freins, malgré les peurs. C'est faire entendre une voix différente, au nom de notre foi et de la dignité humaine. Romain Gary écrivait dans son roman *Charge d'âme* : « Il faut toujours connaître les limites du possible. Pas pour s'arrêter, mais pour tenter l'impossible dans les meilleures conditions. »

Construire, c'est la vocation de la Diaconie, qui est au service des plus vulnérables, pour accueillir, agir et bâtir. Les membres présents ce matin construisent tous les jours : dans les centres d'hébergement, les accueils de jour, les maisons d'enfants, dans les établissements pour personnes âgées, malades, en situation de handicap ou de précarité. C'est la relation à l'autre qui est centrale, qui donne du sens à votre action. Pour construire, il faut également prendre le temps de la réflexion et de l'organisation comme ici pour nos orientations stratégiques 2026-2030.

Agir ensemble au service du bien commun, devient un défi. Nous allons devoir être créatifs et audacieux pour continuer d'affirmer le sens du bien commun.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pierre Olivier Dolino, Délégué Général, présente le rapport d'activité avec l'équipe des salariés. Le document complet en format papier et numérique est à disposition des membres lors de l'AG. Suivant les étapes de la construction d'une cathédrale, de son parvis, de ses murs, et de sa flèche, il déroule avec l'équipe :

Les champs d'activité de la FEP :

- Animation et réflexions spirituelles
- Handicap
- Précarités
- Personnes âgées
- Enfance jeunesse
- Accueil de l'étranger
- Coordination des entraides
- Centres chrétiens, d'accueil, de rencontres et de vacances
- Projets transversaux pilotés par la FEP
- Mobilisation environnementale

Les travaux de la FEP dans les 6 régions :

- Fep Nord Normandie Ile de France
- Fep Grand Ouest
- Fep Grand Est
- Fep Arc Méditerranéen
- Fep Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne
- Fep Sud-Ouest

Le Délégué Général rappelle que l'activité de la FEP en 2024 ce sont aussi des plaidoyers, des ressources mises à la disposition des membres et l'animation ou la participation d'événements. Les participants sont invités à en prendre connaissance dans le support complet remis.

Le Délégué Général remercie pour leur implication les salariés qui ont quitté la FEP cette année pour d'autres missions ou leur fin d'activité : Anne Laure Tellier, Jackaella Razanamahery et début 2025 : Damaris Hege et Sophie de Croutte.

4. ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont présentés par Pierre Olivier Dolino et accueillis par l'assemblée. Une « banane » leur est remise contenant le kit de survie du salarié : broche FEP, post-it, boîte à booster, messages de l'équipe etc.

Les nouveaux salariés sont : Anne-Lise Fontan et Anne Vaubaillon (Pôle communication), Carlina Richardieu (Déléguée régionale Nord, Normandie Ile de France) et début 2025 Célia Janus (Déléguée et Secrétaire régionale Grand Est).

Cette présentation est suivie de quelques échanges avec la salle.

- **Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil pour sa gestion de l'association en 2024**

5. PRÉSENTATION DES COMPTES 2024

Les comptes de l'année 2024 sont présentés par Hélène Beck, Trésorière de la FEP. Le conseil d'administration les a arrêtés le 23 mai 2025.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiée par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Compte d'exploitation :

	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	%v/s 2023
TOTAL DES PRODUITS	1 710 445	2 590 888	2 473 126	2 490 700	2 343 892	-5%
TOTAL DES CHARGES	1 725 559	2 659 417	2 413 310	2 488 400	2 361 230	-2%
Résultat Net	- 15 114	- 68 529	59 815	2 300	- 17 338	

Le développement, réalisé en 2022, est stabilisé en 2023 et 2024.

Les produits ont diminué (-5% par rapport à 2023) mais ils ont augmenté de 37% par rapport à 2021. Les charges ont aussi diminué par rapport à 2023 (-2%), elles ont augmenté de 37 % par rapport à 2021.

Le résultat 2024 est légèrement déficitaire à -17 338 €.

Les Produits :

Les cotisations ont augmenté de 6%, montrant la confiance des membres dans la FEP (+27% en 5 ans). Les subventions publiques ont diminué de 100K€ (DIHAL) pour l'accueil de l'étranger et le financement pour Mieux manger pour tous est porté dans une convention triennale.

Les financements privés sont maintenus à un niveau élevé et compensent la diminution de la DIHAL presque entièrement.

- les cotisations représentent 32%
- les subventions représentent 28% :

La Convention triennale DGCS/DIHAL est de 320.000€ annuels. 49K€ ont été reçus de l'Europe (AMIF) et 9K€ de l'Agence Française de Développement.

La subvention du FDVA a été obtenue pour 6,5K€. La convention triennale (2023-2025) Mieux Manger pour tous est de 137K€

- les financements privés représentent 36% :

FDP Accueil de l'étranger : 15K€ de Solidarité Protestante, FDP FIFEP pour le développement : 118K€ et FI Etablissements 44K€, Cercle Charles Gide pour 101K€. Noter deux nouvelles contributions : 80K€ de GECKO et 35K€ de SCALER.

Pour l'accueil de l'étranger 407K€ : couloirs humanitaires 110K€, projet ENACT 160K€ de la Fondation de France et 137K€ d'autres fondations.

Les Charges

Achats et charges externes (19% du total) : -13% vs 2023.

Rémunération des personnels : -6% par rapport à 2023 du fait d'un décalage dans le temps pour certains recrutements et la reprise de provisions pour les Congés Payés pris massivement en 2024 pour environ 70K€ (changement de règle pour la prise des CP dès l'année N).

Total des charges : -2% comparé à 2023.

Contributions volontaires en nature : estimées à 229 256€ pour la gouvernance, les commissions, assemblées et autres groupes ainsi qu'une aide juridique pour 20 000€. Les contributions volontaires en nature représentent 8,8% de l'ensemble des ressources financières et en nature reçues.

Bilan au 31 décembre 2024 : au 31 décembre 2024 l'actif et le passif s'élèvent à 1 752 K€

Bilan simplifié au 31/12/2024						
ACTIF			PASSIF			
En K€	31/12/2024	31/12/2023	En K€	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	15	22	Fonds propres		988	1 005
Actif circulant	1 737	1 749	dont Fonds propres	183		
dont créances	308		dont Réserves	200		
dont valeurs mobilières	134		dont Report à nouveau	622		
dont disponibilités	1 275		dont Résultat	-17		
dont charges constatées d'avance	16		Fonds dédiés		71	71
Total	1 752	1 771	Provisions		19	18
			Dettes		226	414
			Produits constatés d'avance		448	263
			Total		1 752	1 771

En conclusion, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour équilibrer ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières de fondations. Cela lui permet d'assurer le financement de ses charges, sécurisant ainsi son développement. L'année 2024 est la confirmation de la solidité de son développement.

Le Commissaire aux Comptes, Jean Claude Marty, présente son rapport de mission sur les comptes de la FEP pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et certifie sans réserve que les comptes 2024 présentés ce jour sont sincères et fidèles, ainsi que le rapport sur les conventions réglementées, il en existe une seule, pour l'attribution à la FEP Grand Est d'une dotation de fonctionnement de 35 000 € en 2024.

Après les présentations et échanges :

- **L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2024 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration et décide d'affecter le résultat au report à nouveau.**

6. ORIENTATIONS 2025 ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget qui est proposé est un budget qui prolonge les ambitions et le développement mis en œuvre en 2022 et stabilisé en 2023 et 2024. Il est à l'équilibre et intègre une contribution financière privée, à trouver, de 65K€.

En 2025, les produits et les charges sont proposés à hauteur de 2.400K€, soit très légèrement supérieurs à ceux de 2024 (+2%).

Les produits

Les cotisations ayant augmenté de 6% en 2024, le budget des cotisations 2025 est prévu à 750 K€. Les concours publics et subventions d'exploitation devraient s'élever à 757,5K€, soit une augmentation de 14% par rapport à 2024. Les contributions financières des organismes privés sont budgétées à 836K€, soit 4% de plus qu'en 2024. Pour 2025, le total des produits est prévu à 2.400K€ (+2%).

Les charges

Pour 2025, les charges concernant les achats, locations, dépenses d'entretien et de consultants sont budgétées à 158K€, soit 44k€ (22%) de moins que ce qui a été réalisé en 2024. Les prestations de communication et d'événements sont budgétées pour 2025 à 177K€, soit 51K€ (40%) de plus. Les contributions pour les associations en charge de l'accueil de l'étranger devraient être légèrement supérieures (310K€).

La rémunération des personnels s'élève à 1.345K€, les postes sont prévus dans la continuité, avec un remplacement pour une salariée partant en retraite. L'augmentation de 9% est due au fait que les remplacements des salariés partis en 2024 n'ont pas pu se faire rapidement en 2024.

- **L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 à hauteur de 2 400 000 € de recettes et de dépenses.**
La base de calcul des cotisations est inchangée.

7. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA est statutairement renouvelé par moitié tous les 3 ans. Il est composé de 15 membres nommés par les régions (2 à 3 par région) et de 15 membres élus lors de l'assemblée générale.

L'élection de ce jour concerne 8 postes :

- 2 concernent des administrateurs sollicitant leur renouvellement
- 6 concernent des postes vacants

Une commission de discernement a permis des échanges avec les candidats représentant la diversité des adhérents de la FEP. Une vidéo de présentation de chacun est projetée en séance.

Un vote à bulletin secret est réalisé et dépouillé par les scrutateurs.

► Sont élus par l'Assemblée Générale à l'unanimité des 101 votes exprimés valablement :

- **Dominique Barnabé**
- **Hélène Beck (renouvelée)**
- **Guillaume de Clermont (renouvelé)**
- **Dominique Fougeirol**
- **Michel Haffner**
- **André Isidio de Melo**
- **Régina Muller**
- **Rémi Vergnon**

Isabelle Richard remercie les administrateurs sortants (collèges des Régions ou National) pour leur implication dans les actions de la FEP :

- Marylène Badoux, région ArcMed
- Isabelle Bousquet, région Sud-Ouest
- Martine Chauvinc-Chiffe, région RAAB
- Pascal Godon
- Isabelle Malher, FEP Grand Est
- Isabelle Ullern
- Brigitte Raymond
- Joëlle Le Gall
- Bruno Carles
- Philippe Guttinger

8. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Après instruction des demandes d'adhésion en régions et au bureau, le conseil d'administration a approuvé l'adhésion de 14 nouvelles associations qui sont présentées à l'Assemblée à travers de courtes vidéos. Sont accueillies et acclamées les associations suivantes :

- | | |
|--|---|
| - ABC Climont | - Entraide Angoulème Nord Charente |
| - Ad'Eval, Entraide du Lot | - L'Escale (café chrétien) |
| - AFPH (la Halte du Pinson) | - Equipes Unionistes Luthériennes (EUL) |
| - Agapé, Palaiseau | - Hébergeurs du cœur |
| - AMILFAC | - Joie de vivre |
| - Centre Martin Luther King, Nîmes | - Joie et vie |
| - Comité Protestant de l'Education de Strasbourg | - Pain de vie, Toulouse |

9. REMERCIEMENTS

Isabelle Richard prend la parole pour remercier l'ensemble de l'équipe pour sa contribution à cette assemblée.

Alain Salery, Président du Lazaret vient saluer et accueillir l'assemblée dans ce magnifique lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'Assemblée Générale clôture l'assemblée à 12h30.

Eric Yapoudjian
Président AG



François Bach et Laurent Vidal
Secrétaires

 